

Info.pl@ine



PROTEAGINEUX Choisir son désherbage

N°264 – 29 avril 2009 – 3 pages

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade : floraison engagée à premières siliques : stade G1)

✓ Sclérotinia

Comme nous vous l'indiquions la semaine dernière, les conditions climatiques ont été favorables à l'apparition des apothécies et à la contamination des pétales par les ascospores. Les kits pétales (sclérotinia) que nous avons réalisés confirment cet état de fait :

site	variété	stade	prélèvement pétale	lecture	résultat
Touquin	COLOR	G1 le 21/04	21/04	27/04	positif à 87,5 %
Ozouer Le Voulgis	PELICAN	F1 le 21/04	21/04	27/04	positif à 90 %

Le risque sclérotinia est donc à prendre sérieusement en compte et les protections vis-à-vis de cette maladie doivent être quasiment terminées. Rappel des produits les plus efficaces sur sclérotinia voir l'info.pl@ine n° 263.

BLE (stade : épi à 1-2 nœuds)

✓ Etat sanitaire

La situation reste globalement très saine, même si oïdium et septoriose sont présents, ces maladies restent sur les feuilles basses. A surveiller néanmoins, car les pluies de ces derniers jours ont dû être contaminantes et ont certainement fait remonter un peu la maladie sur les étages foliaires supérieurs.

Le SRAL nous signale des nouveaux cas de **rouille jaune**, soyez donc particulièrement attentif à cette maladie sur les variétés suivantes : TOISONDOR, KORELI, ALIXAN, ALTIGO, HYSUN, INSTINCT, PEPIDOR ...

ORGE d'HIVER - ESCOURGEON (stade : 2 nœuds à sortie des barbes)

✓ Maladies

Dans l'ensemble la pression « maladies » reste faible. On observe toujours la présence de rhynchosporiose et d'helminthosporiose. A l'heure d'aujourd'hui, les orges doivent être sous protection fongicide (se reporter à nos conseils de l'info.pl@ine n° 263).

FEVEROLE (Stade : 4 à 5 feuilles)

Le botrytis est présent sur certainement parcelles du nord du département, cependant compte tenu du stade peu avancé de la culture, aucun traitement fongicide ne se justifie.

➤ Pas de traitement avant le stade début floraison.

Rappel des symptômes : le botrytis se présente sous forme de taches brun-chocolat de 2-3 mm qui par la suite deviennent des nécroses.



Source : CA77

DESHERBAGE protéagineux

✓ Desherbage post-levée sur pois

Ce rattrapage de post-levée se justifie surtout sur les traitements de pré-levée incomplets, ou appliqués à dose réduite (ex : PROWL à 1,5 l/ha), ou sur les parcelles peu sales qui n'ont pas été traitées en pré-levée. Traiter aux stades 2-3 feuilles des adventices et avant que les pois ne recouvrent le sol.

Mélanges	Flore
BASAGRAN SG ⁽¹⁾ 0,3 kg/ha + PROWL 400 ⁽²⁾ 0,5 l/ha ou 2 passages à 8-10 jours d'intervalle pour gérer les levées échelonnées, en réduisant ces doses par 2	Bonne efficacité sur Renouée des oiseaux, Renouée liseron (2 à 3 feuilles maxi) Matricaire, Crucifères, Chénopodes Insuffisant sur Gaillet
BASAGRAN SG 0,3 kg/ha + CHALLENGE 600 0,5 l/ha ou 2 passages à 8-10 jours d'intervalle, en réduisant ces doses par 2	Bonne efficacité sur Gaillet (de 1 à 3 verticilles), Matricaires, Crucifères, Chénopodes Moyen sur Renouées liseron Insuffisant sur Renouées des oiseaux
BASAGRAN SG 0,15 kg/ha + CHALLENGE 600 0,25 l/ha + PROWL 400 0,25 l/ha 1 ou 2 passages à 8-10 jours d'intervalle <i>Eviter ce mélange en sols de craie très superficiels ou de sables pour des raisons de sélectivité</i>	Bonne efficacité sur Renouée liseron, Renouée des oiseaux Gaillet (de 1 à 3 verticilles) Matricaire, Crucifères, Chénopodes

⁽¹⁾ ou ADAGIO

⁽²⁾ ou BAROUD SC

Eviter ces associations derrière un traitement de pré-levée à pleine dose, à base de CHALLENGE, RACER ME, NIKEYL ou CLINE, NIRVANA.

A noter que la firme Bayer CropScience ne préconise pas l'utilisation de CHALLENGE 600 dans ces conditions. Ces mélanges restent donc sous la responsabilité des utilisateurs.



BASAGRAN/ADAGIO a un délai avant récolte (DAR) qui est passé à 42 jours contre 90 jours l'an passé. CHALLENGE a un DAR qui reste à 90 jours. Le mélange en post-levée peut parfois poser des problèmes (surtout en double passage) si la moisson est précoce. Car, en cas de mélange, on retient les valeurs du DAR et de la ZNT les plus élevées.

➤ Quelques précautions :

- Passer entre les stades 2 et 6 feuilles du pois sur des cultures poussantes.
- Passer le plus tôt possible dès que les mauvaises herbes sont sorties (pour le gaillet, attendre l'apparition du 1^{er} verticille).
- Pour des raisons de sélectivité, ne pas mélanger des antidiocotes avec des antigraminées. Respecter un délai de 6 à 8 jours entre les deux. Commencer de préférence par l'antidiocotes pour agir sur des adventices jeunes.
- Ne pas intervenir en cas de fortes amplitudes thermiques entre le jour et la nuit et avec des températures supérieures à 20°C le jour et inférieures à 10°C la nuit pour des risques de phytotoxicité.
- Attendre une semaine entre le roulage et le traitement.

Rappel réglementaire : le CENTAURE à base de trifluraline n'est plus utilisable sur pois et sur féveroles en 2009.

✓ Les anti-graminées pois et féverole

Un antigraminée foliaire peut être nécessaire dans les parcelles où folle avoine, ray-grass et repousses de céréales sont présentes. L'intervention sera moins efficace sur des pois ou féveroles qui ont recouvert le sol (effet parapluie). L'apparition des premières fleurs est la limite d'application de ces herbicides.

Attention, certains antigraminées sont homologuées sur pois et non sur féverole.

Si vulpins et/ou repousses de céréales et/ou folle avoine et/ou ray-grass

DAR : Délai Avant Récolte
ZNT : Zone Non Traitée
DRE : Délai de Rentrée dans la Parcelle

Produits (dose/ha)	Homologation		Stade de la graminée annuelle à détruire		DAR (jours pois/féveroles)	ZNT (mètres)	DRE (heures)
	Pois de printemps.	Féverole de printemps.	Moins de 3 feuilles	Tallage			
AGIL + huile ⁽¹⁾	oui	oui	0,4 à 0,6 l	0,6 à 0,8 l	45/45	5	24
FUSILADE MAX	oui	non	0,6 à 1 l	1 à 1,2 l	56/--	5	48
OGIVE ⁽²⁾ + huile ⁽¹⁾	oui	non	0,3 l	0,3 à 0,4 l	60/--	5	24
PILOT	oui	oui	0,5 à 0,7 l	0,7 à 1 l	-	5	48
TARGA D+ + huile ⁽¹⁾	oui	oui	0,2 à 0,3 l	0,4 l	49/49	5	48
STRATOS ULTRA	oui	oui	0,8 à 1 l + 1 l d'huile	1,5 l	--/56	5	24

⁽¹⁾ huile : 1 l/ha d'huile minérale ou végétale estérifiée

⁽²⁾ OGIVE ou CENTURION 240 EC est efficace sur paturin annuel à 0,5 l + 1 l huile

Dans la fourchette de doses, préférer la plus élevée en cas de dominante ray-grass.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

MODIFICATION DU CODE DE LA ROUTE : nouvelle plaque d'immatriculation.

Le décret 2009-136 du 9 février 2009 modifie le code de la route en ce qui concerne les plaques d'immatriculation et la carte grise qui disparaît pour être remplacée par le certificat d'immatriculation.

Depuis le 15 avril 2009, tous les véhicules neufs immatriculés le sont avec la plaque européenne attribuée à vie au véhicule.

Pour le matériel agricole, ne sont concernés pour l'instant que les tracteurs agricoles (à pneus ou à chenilles).

La recommandation du BCMA ⁽¹⁾ est de conserver la plaque d'exploitation en plus de la nouvelle plaque d'immatriculation.

Les machines automotrices (de récolte ou les automoteurs de traitement) seront concernées par cette législation à partir du 1^{er} janvier 2010.

Le reste du matériel agricole remorqué (remorques, pulvérisateur, train d'outils) de plus d'1,5 tonne sera concerné à partir du 1^{er} janvier 2013.

Concernant les véhicules d'occasion, la nouvelle plaque d'immatriculation n'entrera en service qu'à partir du 15/06/2009.

(1) Bureau Commun du Machinisme Agricole



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture Ile-de-France Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural.

Toutes rediffusion et reproduction interdites